



Lettre ouverte au DRFiP de Paris

C'est avec colère que les représentant-es CGT Finances Publiques ont pris connaissance des propositions du ministre Gérald Darmanin qui découlent de CAP 2022.

La volonté du gouvernement de réduire drastiquement le réseau se confirme annonce après annonce :

- 120 000 suppressions d'emplois dans les trois fonctions publiques, dont 50 000 suppressions d'emplois dans la seule Fonction publique d'Etat d'ici 2022, 2 130 à la DGFIP dès 2019 ;
- La fin des mesures générales de revalorisation du point d'indice ;
- La rémunération des agent-es selon leur acceptation de la mobilité et leur adaptabilité aux réformes ;
- La création d'une filière administrative territoriale interministérielle sous la coupe des préfets de région remplaçant tous les corps administratifs ;
- Le démantèlement des administrations remplacées par des agences : la fusion des réseaux de recouvrement DGFiP, Douanes et URSSAF, le regroupement des contrôles des entreprises, du conseil aux entreprises, ... qui compromettent l'avenir de la DGFIP ;
- La remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable ;
- La loi ESSOC qui entrave le contrôle des entreprises et des particuliers.

Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique, a confirmé le 30 octobre l'attaque d'une ampleur inédite qu'Emmanuel Macron et son gouvernement mènent contre le Statut Général, les agent-es et les missions publiques. L'Exécutif compte mettre en œuvre dans les prochaines semaines le recrutement massif de contractuels et de contrats précaires qui constituent pourtant déjà 20% de l'emploi dans la Fonction publique. Il prévoit également des dispositions, allant jusqu'au départ « volontaire », pour accompagner le plan de suppression de dizaines de milliers d'emplois et l'abandon des missions publiques.

La pression s'exercera sur les personnels par l'accroissement des rémunérations aléatoires pour récompenser la

pseudo performance d'une minorité d'agent-es au détriment des autres.

La DGFIP est en première ligne des contre-réformes avec :

- La fusion de directions (7 directions ont été ciblées comme préfiguratrices) ;
- La disparition des 3/4 des trésoreries ;
- La diminution de moitié des communes d'implantation de la DGFIP ;
- Le resserrement du réseau par regroupements des 3/4 des services comme les SIP, les SIE, les SPF, les PCR, les PCE etc. ;
- La fin de l'accueil physique sans rendez-vous des usagers dans nos services ;
- Le risque de transferts de services complets en territoire péri-urbain ou rural afin de réduire les coûts immobiliers, sans se soucier de l'impact sur les agent.es et les usagers ;
- La casse des droits et garanties (règles de gestion, suppression des CAPN de recours d'évaluation professionnelle).

La CGT Finances Publiques exige une totale transparence et la communication sans attendre sur l'ensemble des chantiers que vous, DRFiP de Paris, avez proposé au Préfet de Région. Quelles restructurations, fusions, quels transferts de services hors Paris, ... ?

Les agent-es et leurs organisations syndicales, tout comme le public et les élus locaux ont le droit de savoir.

Nous ne doutons pas que le gouvernement peut compter sur les hauts fonctionnaires de la DGFIP, en tant que loyaux et zélés serviteurs, pour participer à la « réussite » de ces réformes.

La CGT Finances Publiques, quant à elle, ne se résigne pas au démantèlement de la DGFIP et exige l'abandon immédiat de ces plans destructeurs.

ACCUEILS : ÇA CRAQUE DANS LES SIP

Après une pétition massivement signée et une demande d'audience des agent-es des SIP du 20ème, la direction est venue le 4 octobre à Paganini pour entendre les revendications des collègues excédé-es par la pénurie de moyens humains à l'accueil. Etaient présent-es des représentant-es de la CGT, FO et Solidaires.

En plus d'un déficit chronique en personnel, la situation s'est trouvée fortement dégradée à la rentrée (un agent hospitalisé, une mutation non remplacée, un poste non pourvu suite à réussite à un concours). La pression a également été renforcée par la décision de la responsable du SIP Père-Lachaise de supprimer momentanément l'accueil secondaire, désorganisant ainsi toute la chaîne de travail dans les SIP assurant le « back office ».

Face aux agent-es réclamant notamment le remplacement des deux postes Relations Publiques, la direction s'est retranchée derrière les choix politiques de réduction d'emplois et la rigidité des règles de gestion. La direction et la responsable du SIP Père-Lachaise n'ont pas hésité à mettre en cause le sens de l'organisation et le travail des collègues. Leur solution magique : l'accueil sur rendez-vous ! Mais les agent-es en ont démontré l'impossibilité du fait d'un public difficile et fragile.

La direction examine la possibilité d'affecter de nouveaux EDR à compter de novembre, et annonce le renfort d'un agent en service civique.

La direction a proposé une réponse organisationnelle à effectifs constants. Elle réfléchira également à une priorisation des tâches, voire à un abandon de certaines. Elle s'est engagée à étudier le transfert de certaines tâches vers les services de direction, autrement dit de déplacer le problème.

Cela ne répond pas aux revendications des personnels qui veulent des emplois pérennes.

Ni les personnels, ni les usagers ne sont pas responsables de la dégradation du service public et n'ont pas à en subir les conséquences.

... Et ailleurs :

- droit d'alerte déposé par la CGT le 7 novembre sur la situation de l'accueil du 19ème.
- audience le 12 novembre suite à pétition dans le 16ème Sand.

LA DEVISE DGFIP



En essayant continuellement, on finit par réussir, donc : plus ça rate, plus on a de chances que ça marche !!!

Rien de NeuF ? Affaire à suivre...

Les agent-es des services Recettes Non Fiscales (RNF), alerté-es par une note de la DG datant de 2017 et visant à supprimer 25 % des effectifs, avaient rapidement interpellé le directeur régional. Reçu-es en audience le 11 décembre 2017, ils-elles lui avaient rappelé l'importance de cette mission et leur attachement à celle-ci et à ses spécificités. Le directeur s'était engagé à défendre cette mission à Paris et à les revoir après l'arbitrage de la DG. Cette nouvelle audience a eu lieu le 11 octobre 2018.

Comme toujours, la direction s'est voulue rassurante : « Nous avons conservé la spécificité parisienne d'organisation en 2 services », « la volumétrie de l'activité restera la même »... Pour autant, la division RNF va d'ores et déjà perdre 1 emploi ! De plus, certaines missions pointues pour lesquelles les compétences de la

DRFiP Paris étaient largement reconnues ont été regroupées sur des pôles nationaux (notamment dans le 77). Arbitrage ou arbitraire ? Là, pas le moindre début d'explication du directeur !

Nos collègues ont obtenu l'assurance que cette division reste à Réaumur. Des risques subsistent malgré tout sur cette mission : notamment, la SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur) pourrait être transférée dans certaines DDFiP qui joueraient le rôle d'agence du recouvrement. La direction reconnaît que « personne ne peut dire quoi que ce soit pour 2021 ».

Plus que jamais, il est nécessaire de défendre les emplois et les missions face aux restructurations et au démantèlement du réseau auxquelles se livrent les directions, tant générale que régionale.



Menaces sur les Services Départementaux d'Enregistrement (SDE)

Suite aux 2 milliards d'euros « stockés » dans les comptes d'imputation provisoire des SDE en 2017, la DGFIP a publié une note d'organisation pour éviter la même situation en 2018 : les député-es ont remonté les bretelles du ministre qui a lui-même engueulé le DG qui est tombé sur le dos des DDFiP et des collègues. Voilà une belle progression en cascade de la dé-responsabilité ambiante ! La note DG prévoyait entre autres, le refus des congés de fin d'année et la fermeture des SDE en fin d'année pour permettre aux collègues d'affecter ces sommes. Le DRFiP Paris s'est engagé à ne pas refuser les congés de fin d'année. Nous serons vigilant-es quant au respect de cette directive.

POLES FISCAUX : NOUVEAU JEU DE CHAISES MUSICALES

Trois ans après la fusion des pôles fiscaux Centre et Sud-Ouest, la direction fait une nouvelle restructuration des pôles fiscaux. Le PFP1 aura en charge le contrôle fiscal et le contentieux. Le PFP2 pilotera les divisions des professionnels et des particuliers et le recouvrement.

Le directeur, très attaché à cette réorganisation, la présente comme simple et « de bon sens », alors qu'elle va impacter directement a minima 77 collègues qui devront changer de site s'ils font le choix de suivre leur mission; ce que souhaite vivement le DRFiP. Pour la CGT, aucune pression ne doit être exercée sur les agent-es ne souhaitant pas suivre leur mission.

Cette réorganisation prendra effet au 1er janvier 2019 mais l'installation matérielle des collègues interviendra au 1er septembre, sauf si des « volontaires » souhaitent

Le directeur se refuse d'imposer aux notaires la fermeture en fin d'année, période d'importante activité notariale. Après les avoir sensibilisés sur un meilleur étalement de leurs dépôts, le DRFiP Paris impose la fermeture tous les après-midi du 5 novembre au 31 décembre.

La CGT craint un afflux massif des usager-es concentré sur les matinées, qui empêchera les collègues d'aller déjeuner (tout particulièrement au SDE de St Hyacinthe, site sans cantine) et rappelle l'urgence d'affecter des emplois et de redimensionner les 3 SDE de Paris.

rejoindre leur nouveau service plus tôt. Ainsi, certains chefs de service ont incité les personnels à être volontaires pour anticiper le mouvement du 1er septembre.

S'agissant des règles d'affectation, les agent-es titulaires de leur poste bénéficieront d'une priorité. Les personnels ALD ou en situation de détachement ne bénéficieront d'aucune priorité. Les agent-es seront consulté-es en décembre afin de connaître leur intention de suivre ou pas leur mission.

Enfin, aucune information sur les travaux immobiliers et donc sur l'installation de l'ensemble des collègues des trois sites concernés (Banque, Londres, St Sulpice) n'a été communiquée.

La CGT a relayé les inquiétudes des personnels et dénoncé une fois de plus la précipitation de la direction en matière de restructurations.



Quand ton bureau est en travaux ou indisponible, réclame ton droit à autorisation d'absence!

A la demande des représentant-es CGT au CHS-CT du 25 octobre, la direction a renouvelé le principe d'autorisation d'absence en cas de travaux ou de bureau indisponible. Le changement de revêtement de sols (moquettes, lino), les travaux de peinture et la pose ou dépose de cloisons sont des situations non exhaustives d'octroi d'autorisations d'absences. N'hésite pas à solliciter les représentant-es CGT pour réclamer cette autorisation d'absence.



Quand la mobilisation paie : l'audience des vérificateur-trices

Le 24 mai 2018, 40 collègues représentant les différentes brigades de vérification de Paris ont été reçus avec la CGT Finances Publiques, Solidaires et FO par le directeur régional les responsables du contrôle fiscal à Paris.



Il a été acté que l'objectif individualisé par vérificateur est maintenu à 13 affaires alors que dans d'autres directions, l'objectif individualisé a pu être porté à 15 à 19 affaires. L'objectif individualisé de 13 affaires devrait être reconduit pour 2019. De même, les engagements d'examen de comptabilité ont été limités. Cela est à mettre à l'actif de la mobilisation des vérificateurs-trices qui, notamment, s'étaient réunis en AG le 20 mars 2018 pour définir leurs revendications.

Pour la CGT Finances Publiques, seuls le rapport de force et la mobilisation des personnels peuvent permettre de contrer les mauvais coups de l'administration.



SIE 3ème : Les agent-es font reculer la direction

En juin dernier, le nouveau comptable du SIE 3ème présentait un projet de restructuration visant à mutualiser les tâches et à « parquer » les agent-es sur deux étages au lieu de trois. La mobilisation collective des agent-es a fait échouer ce projet en démontrant son incohérence devant le Directeur régional, dans le cadre d'une audience collective et lors d'un CHS-CT.



Bulletin d'adhésion à la CGT Finances Publiques Paris

Nom : Prénom : Date de naissance :



Situation Actif : Stagiaire : Retraité(e) :

Catégorie : Grade : Echelon : Numéro DGFIP :

Adresse administrative :
.....

Adresse pour l'envoi de la presse

Adresse administrative ou adresse personnelle (à préciser) :

Tél : Courriel :

Inscription à la lettre hebdomadaire (newsletter)

Date :
Signature :

Retourner le bulletin à la CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St HYACINTHE 75001 Paris ou auprès d'un-e militant-e.

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

